REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'AUDE
-
ARRONDISSEMENT DE NARBONNE

DOMAINE :
Domaines de compétences par thèmes
SOUS-DOMAINE :
Environnement

Membres en exercice : 19

Présents : 14

Procurations : 3

Votants : 17

Secrétaire de séance :
Monsieur Jean-Louis RIO

CONVOCATION EN DATE DU :
21 Octobre 2026

AFFICHAGE EN DATE DU :
21 Octobre 2026

ACTE RENDU EXECUTOIRE APRES DEPÔT EN SOUS PREFECTURE LE :

_____

ET PUBLIE OU NOTIFIE LE :

_____

N° : 2026_41

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Syndicat Mixte du Delta de l'Aude

Séance du Comité syndical du 28 Octobre 2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-huit Octobre, l'assemblée régulièrement convoquée au 51 Chemin de Saint Crescent 11100 NARBONNE, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Xavier BELART, Président.

Présents :

La Communauté d'Agglomération du « Grand Narbonne » :

Monsieur Xavier BELART, Président, membre du Bureau, titulaire
Monsieur Jean-Louis RIO, Vice-Président, membre du bureau, titulaire
Monsieur Jean-Marc JANSANA, titulaire
Monsieur Lionel ALBERT, titulaire
Monsieur Grégory DELFOUR, titulaire
Monsieur Alain GERMA, titulaire
Madame Marie-Christine THERON CHET, titulaire
Monsieur Jean-Marie MONIE, suppléant
Monsieur Jean-Marc BOUTET, suppléant
Madame Lola JACQUET, suppléante
Monsieur Franck DILOY-REY, suppléant

La communauté de Communes « La Domitienne » :

Monsieur Alain CARALP**,** Vice-Président, membre du Bureau, titulaire
Monsieur Jean-René BENAZET, suppléant

La Communauté de Communes « Sud-Hérault » :

Monsieur Pierre POLARD, Vice-Président, membre du Bureau, titulaire

Absents suppléés :

La Communauté d'Agglomération du « Grand Narbonne » :

Monsieur Gérard AZIBERT, titulaire représenté par Monsieur Jean-Marie MONIE, suppléant
Monsieur André-Luc MONTAGNIER, titulaire, représenté par Jean-Marc BOUTET, suppléant
Monsieur Davis NAVARRO, titulaire, représenté par Madame Lola JACQUET, suppléante
Monsieur Edouard ROCHER, membre du bureau, titulaire, représenté par Monsieur Franck DILOY-REY, suppléant

Procuration :

Monsieur Didier ALDEBERT, titulaire donne pouvoir à Monsieur Xavier BELART, Président, membre du bureau
Madame Sophie PONS-PELOFY, titulaire donne pouvoir à Monsieur Jean-Louis RIO, Vice-Président, membre du Bureau, titulaire
Monsieur Olivier HENRY, titulaire donne pouvoir à Monsieur Pierre POLARD, Vice-Président, membre du bureau, titulaire

Objet : Lancement de l'analyse Coûts/bénéfices tronçon aval projet Rec de Veyret

Monsieur le Président, dans la continuité de la délibération précédente relative au changement de phasage de l'opération, propose au conseil :

- De commander à notre maitre d'œuvre une Analyse Coûts/Bénéfices spécifique aux aménagements aval, qui, si elle est positive permettra d'engager une procédure règlementaire spécifique « tronçon aval du Rec de Veyret ». Dans le cas où l'ACB serait négative, l'ensemble de l'aménagement (aval et amont) basculerait donc sur le PAPI 4.

Ouï l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré procède au vote :

Pour :	8 294.17 voix
Contre :	0 voix
Abstention :	1 310.69 voix

LE COMITE SYNDICAL

A LA MAJORITE

- **VALIDE** la réalisation de l'analyse coûts/bénéfices spécifique au tronçon aval du Rec de Veyret.

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents relatifs et entreprendre toutes démarches nécessaires.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre ont signé les membres présents.

La convocation du Comité Syndical et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux Articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.

A Narbonne, le 28 Octobre 2026
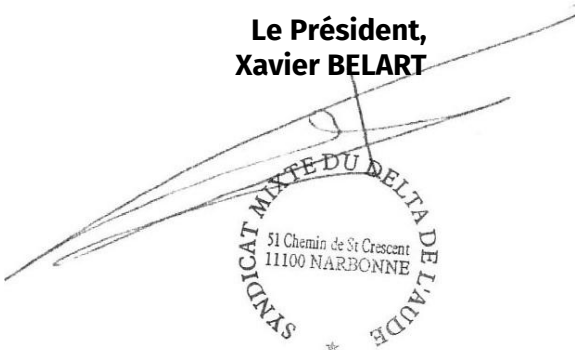
Le Président,
Xavier BELART